



## Hommage

La FNATH rend hommage à Jean-Pierre Monier décédé le 6 août. Il fut notre président pendant une quinzaine d'années (jusqu'en 2014). Après son accident de travail, il était entré à la FNATH, afin d'aider et d'accompagner dans leurs démarches toutes les personnes accidentées du travail et de la vie. Il avait pendant des années développé le groupement de Charente / Charentes Maritimes, avant de rejoindre la Fédération Nationale. À l'écoute des militants et à l'aise avec les ministres, il ne comptait pas son temps pour défendre les droits des victimes du travail. Militant incomparable au dévouement hors pair, son talent oratoire lui permettait de convaincre pour défendre les personnes accidentées de la vie. À lire dans le prochain numéro d'[A Part Entière](#) la page qui lui est consacrée.

## VIE DE L'ASSOCIATION



## Reconduction du partenariat VVF

Dans le cadre de Fnath services vacances et loisirs, nous vous informons du **prolongement du partenariat avec VVF** vous permettant de bénéficier jusqu'à **25% de réductions** sur les plus belles vacances, à la découverte des territoires français, en famille ou entre amis. Profiter des clubs enfants gratuits, des animations pour tous et bien d'autres offres « original » à découvrir hiver/été.

Pour plus de renseignements sur ces offres et vos autres avantages adhérents, vous pouvez contacter Mme DURIEUX Maria au 04.77.49.42.45 ou [fnathservices@fnath.com](mailto:fnathservices@fnath.com)  
En savoir plus sur les partenariats FNATHServices: [www.fnathservices.com](http://www.fnathservices.com)

## VOS DROITS



## Êtes-vous satisfaits de la MDPH ?

À la suite d'un groupe de travail dans lequel la FNATH était représentée, la **CNSA lance une enquête de satisfaction** des usagers sur le fonctionnement des MDPH. Le site est accessible à tous les types de handicap. N'hésitez pas à vous connecter pour participer : [mamdpn.monavis.fr](http://mamdpn.monavis.fr)

## Un projet de budget dangereux



En réaction aux premières annonces concernant le projet de budget 2019, la FNATH vient d'écrire au Premier Ministre contre **l'injustice inacceptable** que le gouvernement s'apprête à installer en modifiant les règles de revalorisation des pensions d'invalidité et des rentes des victimes du travail accidents du travail. La FNATH estime injuste de punir les **revenus de substitution**. Avant d'être des bénéficiaires de rentes accidents du travail – maladies professionnelles, les personnes étaient des travailleurs, ayant cotisé, payé des impôts et contribué à la richesse nationale. Chaque augmentation du taux d'inflation réduit d'autant le pouvoir d'achat du pensionné.

Lire la suite : [fnath.org](http://fnath.org)

---

## Améliorer la santé au travail



Le rapport sur la **prévention en santé au travail remis au Premier Ministre** traduit une volonté de faire bouger les lignes et d'innover. La FNATH demande que ces propositions, dont certaines sont inquiétantes, puissent faire l'objet d'un large débat, avec l'ensemble des parties prenantes et non pas uniquement les partenaires sociaux.

Lire la suite : [fnath.org](http://fnath.org)

---

## Non à la suppression des pensions de réversion



Voilà plus de 15 ans maintenant, au fil des réformes des retraites qui se suivent, que **la FNATH lutte pour préserver le modèle de la pension de réversion** soit en proposant des améliorations soit en s'opposant contre les nombreuses atteintes qui sont venues rogner les droits acquis. Le flou artistique, avec lequel l'ensemble du gouvernement appréhende le sujet de la réforme de la pension de réversion n'est pas digne de l'attente des personnes directement concernées.

Lire la suite : [fnath.org](http://fnath.org)